

Paris, le 05/10/2015



RAPPORT DU JURY

**Concours interne d'attaché statisticien stagiaire
de l'INSEE**

SESSION 2015

Présentation

Ce rapport rend compte de la session 2015 du concours interne d'attaché statisticien stagiaire de l'INSEE.

Alors que 10 postes étaient ouverts au concours interne, 37 candidats se sont inscrits mais seulement 33 se sont présentés aux épreuves écrites d'admissibilité les 11 et 12 mai 2015. À l'issue des épreuves écrites, le jury s'est réuni le 10 juin 2015 et a déclaré admissibles 18 candidats.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris du 1^{er} au 3 juillet 2015. Le jury d'admission s'est réuni le 7 juillet 2015. Il a établi pour le concours la liste des 10 candidats admis et a retenu un candidat sur liste complémentaire.

On trouvera ci-dessous les commentaires formulés par les membres du jury qui ont corrigé les épreuves écrites et interrogé à l'oral en exposé, mathématiques, économie et statistiques. Les futurs candidats pourront en tirer bénéfice pour améliorer leur préparation.

Les coefficients et durées des épreuves, ainsi que les consignes générales figurant dans les textes officiels sont également rappelés. En ce qui concerne le programme détaillé des épreuves de mathématiques, d'économie, de statistique et d'informatique, il peut être consulté sur le [site internet de l'Insee](#). Des annales de sujets proposés les années passées sont également disponibles.

Le président du jury
Pierre Joly
Inspecteur général de l'Insee

Coefficient et durée des épreuves

Épreuves	Coefficient	Durée	Préparation
Écrit :			
– Ordre général	3	3h	
– Mathématiques	4	4h	
– Économie	3	3h	
– Étude d'une documentation statistique	3	3h	
Oral obligatoire :			
– Exposé	3	30 mn	1h
– Mathématiques	4	30 mn	20 mn
– Statistique	3	30 mn	20 mn
Oral facultatif :			
– Langue étrangère	2	30 mn	30 mn
– Informatique	1	20 mn	20 mn

Épreuve écrite et orale d'ordre général

Épreuve écrite

Sujet proposé pour la session 2015 : « Le propre du travail, c'est d'être forcé » Alain, *Preliminaires à la mythologie*, 1943

Le bilan était **moins positif que l'année précédente**, pour diverses raisons.

- Tout d'abord, **la citation, pourtant courte, a été insuffisamment analysée** : la plupart des copies se contentaient en effet de définir le travail sans s'intéresser au sujet de la phrase, « Le propre du travail », qui affirmait donc clairement que c'était l'essence même du travail que d'être forcé, ce qui appelait bien évidemment une remise en question du type « Le travail ne se définit-il qu'à travers cette notion de force? ». De manière générale, l'idée qu'on avait ici une définition du travail à travers l'usage d'un verbe d'état au présent de vérité générale n'a que trop rarement été dite. Enfin, le participe passé « forcé » n'a pas été questionné : forcé par qui? Pour qui? Et qui est forcé? Autant de questions qui auraient permis d'approfondir la réflexion.
- Des défauts déjà constatés lors des années précédentes se sont retrouvés: **propos trop généraux et pas assez éclairés** par des références culturelles, historiques ou philosophiques ; **hors-sujets** (du type « Travailler rend-il heureux? », « Quelle est l'histoire du travail à travers les âges? »)

Néanmoins, le jury a constaté **un vrai effort de construction**, beaucoup de copies font désormais l'effort de proposer 3 parties, et ceci mérite d'être souligné!

Il faut donc poursuivre en ce sens, et **travailler tout au long de l'année pour se construire une culture permettant d'éclairer les grands thèmes de l'histoire de notre humanité**.

Épreuve orale

Cette année, des efforts de méthode ont été remarqués chez la plupart des candidats. Le jury se félicite que les précédents compte-rendus aient été consultés. Quelques précisions doivent toutefois encore être apportées.

- Le résumé ne doit pas être trop long : trop de candidats utilisent presque entièrement leur quart d'heure d'exposé dans un résumé trop touffu et se perdent ainsi dans les détails, ne consacrant que deux ou trois minutes à un commentaire forcément peu approfondi. Le résumé doit s'efforcer de mettre au jour le fil directeur et la progression de l'article, les notions fondamentales mises en tension, tout en conservant les exemples et les illustrations importants du texte. Il ne doit pas dépasser dix minutes.
- Vient alors le commentaire, appelé de façon très révélatrice « dissertation » par plusieurs candidats. Presque tous les candidats se sont prêtés à l'exercice de façon appliquée cette année mais il subsiste manifestement un flou important concernant les attentes du jury. Le commentaire n'est pas une mini-dissertation en trois parties, par exemple une réflexion sur la religion suite à un article sur la laïcité, ou encore une réflexion sur la pédagogie suite à un article sur les musées. Toutes les tentatives de ce genre ont présenté une réflexion abstraite, très courte et beaucoup trop superficielle. C'est au contraire de l'article lui-même que doit systématiquement partir le commentaire. Plusieurs candidats ont présenté un travail de qualité à partir d'une série de remarques portant sur le ton de l'article, sa date, son auteur, ses présupposés, ses limites. Ces remarques ne doivent pas nécessairement être liées entre elles par une progression : mieux vaut clairement repartir de l'article à chaque nouveau point.

- En ce qui concerne le ton de l'article, certains candidats ont certes fait l'effort de l'évoquer mais sans en tirer parti. Peu importe la caractérisation théorique de ce ton, dont on a pu entendre qu'il était, selon les cas, historique, argumentatif, interrogatif ou encore volontariste. L'essentiel est bien plutôt de le faire apparaître, notamment par quelques citations du texte, et surtout de montrer en quoi il affecte la compréhension de l'article. Ce travail peut en effet permettre de détecter l'ironie de certains articles, ou encore leur caractère exagéré, pourquoi pas leur mauvaise foi, etc.. Bien souvent, les questions posées lors de l'entretien n'ont pas d'autre but que de faire percevoir au candidat qu'il a eu une lecture beaucoup trop littérale du texte : un travail personnel du candidat sur le ton du texte libérerait ainsi du temps pour davantage de questions et un entretien plus approfondi.
- Le dernier quart d'heure de l'épreuve est consacré à un entretien du jury avec le candidat, consistant essentiellement en questions qui lui sont posées sur l'article et sur les thèmes abordés de façon plus large. Les candidats doivent évidemment se prêter au jeu des questions. Cela implique naturellement une attitude d'écoute et d'ouverture de leur part. Cela implique également une réelle préparation à cette épreuve. Répétons que le niveau de connaissance attendu est celui d'un citoyen informé, qui écoute régulièrement la radio et lit le journal. Il est possible également de repérer certaines lacunes de culture générale pendant l'année de préparation et de chercher à les combler par un travail de recherche personnel.

Épreuve écrite et orale de mathématiques

Les deux épreuves de mathématiques visent à évaluer la capacité du candidat à suivre une formation scientifique de haut niveau basée très fortement sur les mathématiques, en particulier sur l'analyse et l'algèbre linéaire. Une maîtrise raisonnable des notions et notations ensemblistes et de la quantification est requise, ainsi qu'une certaine familiarité avec le corps des complexes et en particulier l'exponentielle complexe.

Épreuve écrite

L'épreuve écrite, d'une durée de 4 heures, était composée de cinq exercices de longueur et de difficulté variable : un exercice d'analyse autour de l'étude d'une suite, faisant intervenir l'inégalité des accroissements finis, un exercice d'algèbre linéaire dans un espace de polynômes, dans lequel on étudiait une famille d'applications linéaires qui à un polynôme associaient une approximation affine en un point, un exercice sur les coefficients du binôme et le calcul de certaines sommes avec une application au dénombrement, un exercice sur l'extension au corps des complexes des fonctions trigonométriques hyperboliques, et un dernier exercice autour de la notion de somme d'une série.

Il est à noter la présence de plusieurs copies d'un excellent niveau, les candidats ayant traité presque tout le sujet. Il n'était cependant pas indispensable de réaliser une telle copie pour être admissible ; de nombreux candidats ont rendu un travail très honnête, et le jury s'est réjoui de l'absence de copies faibles ou quasi-vides, comme cela avait pu être le cas certaines années précédentes. Les candidats ont, semble-t-il, pris la mesure de l'épreuve et l'ont préparée de manière adaptée.

Le premier exercice était très classique dans le contexte du concours, et a été bien réussi par presque tous les candidats.

Pour le deuxième exercice, il était très utile d'avoir perçu que l'application linéaire étudiée n'était fondamentalement que celle donnant l'équation de la tangente en un point. Manifestement, certains candidats sont passés à côté de cette lecture, et ont donc eu plus de difficultés que nécessaire avec cet exercice.

Le troisième exercice demandait une certaine virtuosité dans les calculs de somme (changements d'indices et changements de variable).

Le quatrième exercice a été très discriminant, étant réussi par peu de candidats. Comme les années précédentes, le jury conseille aux candidats de travailler spécifiquement la partie du programme du concours concernant les complexes et en particulier tout ce qui tourne autour de l'exponentielle complexe et de la trigonométrie. Bien entendu ce conseil concerne la préparation au concours, mais aussi, en cas de réussite, la préparation à la scolarité à l'ENSAI.

Le cinquième exercice faisait intervenir de nombreuses notions, suites, séries, calcul intégral, trigonométrie, entre autres, et était assez touffu en particulier de nombreux objets mathématiques intervenaient, liés entre eux mais pas nécessairement très difficile, à condition d'être suffisamment rigoureux dans la lecture pour poser clairement les problèmes.

Épreuve orale

Comme l'année précédente, les sujets proposés à l'oral étaient composés de deux exercices indépendants, le plus souvent un exercice d'analyse et un deuxième exercice plus abstrait portant sur l'algèbre linéaire, la théorie des ensembles ou diverses questions autour des coefficients binomiaux.

Il faut rappeler que les jury n'attend pas des candidats un "oral parfait" au cours duquel on déroulerait avec assurance une démonstration impeccable et rigoureusement construite ; plutôt, on attend du candidat qu'il s'approprie le sujet, qu'il en cerne les enjeux et les difficultés, y compris les éventuelles difficultés, avant même d'apporter les premiers éléments de réponse. Il est possible de réaliser un excellent oral sur un sujet difficile, même en en restant à la phase d'analyse du questionnement (la durée de l'oral est limitée et ne permet pas nécessairement tous les développements souhaités).

En particulier cette année certains candidats se sont senti démunis face au sujet qui leur était proposé, et n'ont pas su ou pas osé demander les éclaircissements nécessaires qui leur auraient permis de mieux traiter ce sujet. Rappelons que le candidat peut légitimement poser des questions sur les énoncés, en particulier sur les définitions qui auraient besoin d'être précisées ou sur le cadre dans lequel l'exercice se place, afin de savoir quelles connaissances mobiliser pour l'exercice.

L'essence d'une formation mathématique est d'être confronté à des notions qu'on ne maîtrise pas (encore), et les candidats doivent se préparer à gérer ce type de situation sans stress excessif, étant bien entendu que le jury n'attend pas une compréhension immédiate de notions nouvelles ou de questionnements inattendus, mais cherche à évaluer la capacité du candidat à se comporter de façon pertinente dans une telle situation.

Conseils aux candidats

Une bonne connaissance des définitions et théorèmes au programme du concours est une première étape indispensable. Mais la bonne connaissance d'un théorème nécessite de savoir quand ce théorème est utile : dans quel contexte, quel type d'exercices, dans le cadre de quelle méthode.

Aussi il est important d'avoir appliqué chaque théorème lors d'exercices variés, et de se constituer des exemples « canoniques » pour illustrer les différentes notions. Idéalement, chaque définition doit être accompagnée d'exemples ; cette démarche est particulièrement fructueuse en algèbre linéaire.

De même il est utile de savoir quelles sont les limitations des résultats au programme, en connaissant quelques contre-exemples.

Enfin pour l'oral, il faut savoir aller à l'essentiel : énoncer clairement les résultats utiles, résumer l'intérêt d'un exercice, insister sur les passages délicats, montrer les limitations d'une démarche. Si nécessaire, commencer par cerner les attendus de l'exercice en dialoguant avec l'examineur ; (se) poser la bonne question est souvent plus pertinent que la réponse elle-même.

Indications bibliographiques

On reproduit ici la bibliographie proposée l'année dernière, utile pour la préparation du concours. Pour les candidats admis, on peut également conseiller la lecture d'un "tout-en-un" de classe préparatoire ECS, qui permettra un approfondissement du programme du concours propice à une bonne scolarité en ce qui concerne le cursus mathématique à l'ENSAI.

- « 24 jours pour préparer son entrée en prépa », Aurélien MALTHET, aux éditions Ellipses

Ce premier livre est prévu pour des élèves qui à l'issue d'une terminale scientifique se destinent à entrer en classe préparatoires scientifiques. Il s'agit d'un livre d'exercices, avec les rappels de cours utiles, mais aussi des corrigés en plusieurs étapes (analyse stratégique de l'énoncé, corrigé commenté et remarques sur les méthodes utilisées, techniques à retenir). Le programme traité est donc celui d'une terminale « améliorée », mais de façon très approfondie et rigoureuse aussi bien sur la méthode que sur les contenus. Comme le nom l'indique, un des avantages de ce livre est qu'il se prête bien à la préparation régulière d'un concours. Bien entendu, ce livre ne traite que partiellement le programme du concours, mais donne des bases solides et bien organisées.

- « l'algèbre linéaire bien tempérée », Bertrand RUNGALDIER, aux éditions Ellipses

Ce livre complète fort utilement le précédent puisqu'il concerne l'algèbre linéaire. Les chapitres 1 (espaces vectoriels) et 2 (applications linéaires) couvrent le programme du concours, en les complétant par le début du chapitre 6 sur les systèmes d'équations linéaires. Ce livre s'adresse aux élèves du premier cycle universitaire ou de classes préparatoires.

- « Processus aléatoires pour les débutants », Arthur ENGEL, éditions Cassini

Ce troisième livre est totalement inutile pour préparer les épreuves. Par contre, que ce soit pour sa culture personnelle ou comme lecture de vacances pour un candidat admis, c'est un excellent ouvrage pour un tour d'horizon de divers aspects avancés de la théorie probabiliste qui sous-tend la Statistique.

- « Les contre-exemples en Mathématiques », Bertrand HAUCHECORNE, éditions Ellipses

Pour terminer cette petite bibliographie, un grand classique. Ce livre est constitué de contre-exemples (mais aussi de divers rappels de cours), dans divers domaines mathématiques. Il n'est pas indispensable de posséder ce livre, mais avoir l'occasion de le consulter est très enrichissant, dans la mesure où la connaissance de quelques exemples et surtout de contre-exemples est une méthode de choix pour approfondir des notions mathématiques.

Épreuve écrite d'économie

Pour l'épreuve d'économie, les notes vont de 5,25 à 16,25, avec une moyenne de 10,8 et un écart-type de 2,7.

La plupart des copies étaient de qualité correcte, mais peu de copies se distinguent par un traitement convenable des trois parties du sujet. Il est notamment à déplorer que des candidats faisant preuve de bonnes qualités d'analyse économique dans la partie documentaire s'avèrent incapables de calculer ensuite une propension moyenne à consommer ou inversement que des candidats obtenant la quasi-totalité des points à l'exercice assurent ainsi une note correcte à l'épreuve d'économie sans être capables de développer efficacement raisonnements et vocabulaire économiques dans les autres parties du sujet. Afin d'éviter ce biais et de mieux juger de compétences économiques, il est ainsi envisageable que le poids de l'exercice soit diminué ou que sa difficulté soit renforcée lors des sessions ultérieures.

Dans le détail, et afin d'aider les futurs candidats, ce rapport entend souligner les forces et faiblesses des copies sur les trois parties du sujet.

Le commentaire de documents a fait l'objet de traitements très inégaux, certains candidats réussissant à ancrer leurs analyses dans la théorie économique comme dans l'histoire quand d'autres révèlent une méconnaissance quasi-totale du système d'imposition français (taux marginal par tranches). On ne saurait trop conseiller aux futurs candidats :

- d'utiliser les chiffres des documents en illustration lors de la restitution des idées attendues par la question, afin de bien étayer leurs raisonnements.
- de ne pas utiliser de notions économiques incomprises. A titre d'exemple, ont fait l'objet de développements parfois plus qu'approximatifs les notions de stabilisateurs automatiques, taux marginal, assiette, charge fiscale, allègement de charges pour les hauts revenus ou encore de niche fiscale.
- de ne pas reproduire dans leurs copies les courbes présentées dans le sujet, ce qui constitue une perte de temps dont la valeur ajoutée est en générale nulle.
- de bien lire les questions. En particulier, la question 1.a) indiquait qu'une focalisation sur le rôle protecteur « en période de crise » du système de protection sociale français était attendue, il fallait donc chercher dans les documents les preuves spécifiques d'une action contracyclique, et ne pas mobiliser n'importe quel chiffre du dossier documentaire.

L'exercice reprenait pour cette session quelques éléments de base de la macroéconomie keynésienne. Parmi les erreurs récurrentes, il est à noter que l'élasticité demandée n'a été calculée correctement que par quelques rares candidats, même si les interprétations tentées pour les chiffres (souvent faux) obtenus étaient souvent plus exactes. Dans la fin de l'exercice, une majorité des candidats se trompent dans le calcul de la propension moyenne à consommer des sous-groupes de la population car ils rapportent la consommation de ces sous-groupes à la consommation totale. Hormis ces deux points, et quelques regrettables erreurs de calculs (d'autant plus que la calculatrice était autorisée !), le reste de l'exercice a globalement été très bien traité.

La question de cours était probablement la partie la plus difficile du sujet, et en a clairement été la moins bien traitée. Trois candidats se sont abstenus de traiter la question, pudeur que n'ont pas eue quelques rares autres devinant peu habilement que « frictionnel » ressemblait à « fracture » ou à « fraction » avant de fonder un argumentaire sur ce constat. Ces exceptions mises à part, il est cependant à souligner que la plupart des copies savent que le chômage frictionnel correspond un chômage d'attente entre deux emplois, qui peut ainsi être distingué du chômage conjoncturel et du chômage structurel. Une bonne compréhension de cette distinction a ainsi permis de différencier les copies centrées sur le sujet de celles finissant, plus ou moins rapidement, par dériver sur des considérations générales relatives au chômage ou sur les grandes oppositions entre keynésiens et classiques peu pertinentes sur ce sujet. Certains enjeux sous-jacents au chômage frictionnel permettant parfois d'en rapprocher les causes de celles du chômage structurel ont cependant été valorisés quand les candidats les mentionnaient.

La majorité des candidats ayant une idée assez précise de ce qu'est le chômage frictionnel, il est alors dommage que, même sans avoir les références théoriques les plus adéquates, ils ne réfléchissent pas plus systématiquement aux raisons qui, intuitivement (les économistes ne sortent pas leurs modèles de nulle part !), peuvent conduire cette attente, selon les cas, à être volontaire ou involontaire. À titre d'indication, on pouvait convoquer :

- Concernant le chômage frictionnel volontaire : l'attente dans les modèles de *job search* (Stigler), la notion de salaire de réserve, l'arbitrage déqualification/offre plus intéressante, l'importance de l'information imparfaite...
- Concernant le chômage frictionnel involontaire : deux grandes optiques possibles étaient la nécessité d'un ajustement rapide des qualifications (avec par exemple la théorie du déversement sectoriel d'Alfred Sauvy et la nécessité d'acquérir rapidement un nouveau capital humain) et les rigidités pouvant exister à court terme malgré la présence d'emplois vacants acceptables (problèmes d'appariement – et non « d'appareillement » comme *toutes*

les copies mentionnant le terme l'ont étonnamment indiqué ! – étudiés notamment par Pissarides et la courbe de Beveridge).

- Concernant les politiques fort différentes qui peuvent être envisagées : réduction de l'indemnisation-chômage ou augmentation des contraintes pesant sur les demandeurs d'emplois pour saisir les emplois vacants en vue de limiter le chômage frictionnel volontaire ; politiques actives (aide à la création d'entreprise, accompagnement individualisé, emplois aidés...) et amélioration de la formation et de l'information en vue de lutter contre le chômage frictionnel volontaire.

Le jury espère ainsi montrer aux candidats qu'une compréhension de la notion, allée à une connaissance sommaire des politiques du travail, permettait même sans référence théorique de traiter convenablement cette question. C'est ce qu'ont fait plusieurs bonnes copies, qui ont alors obtenu des points même sans les éléments théoriques avancés qui pouvaient être mobilisés.

Le barème de cette partie comportait explicitement des points pour la forme : structure de l'exposition des idées et qualité du français dans lequel elles étaient exposées. S'il est ainsi étrange que des fonctionnaires (pourtant déjà en poste) parlent encore de l'« État » avec une minuscule et ne sachent pas quand « français » prend une majuscule ou que des économistes considèrent « décile » comme un substantif féminin, ceux dont le style était au niveau de rédaction attendu de futurs attachés ont pu être ici récompensés de leurs efforts.

Plus encore que les raffinements théoriques et calculatoires, les candidats des sessions ultérieures sont donc chaleureusement invités à axer leurs efforts sur la connaissance des notions et la maîtrise des raisonnements économiques qui constitueront, encore après le concours, leur quotidienne boîte à outils d'attaché-statisticien.

Épreuve écrite et orale de statistiques

Épreuve écrite

L'épreuve comprenait 2 exercices indépendants.

Le premier exercice proposait d'étudier les dépenses énergétiques des ménages et en particulier leurs disparités en termes d'effort énergétique, à partir d'un certain nombre de tableaux dont il s'agissait de comprendre, résumer et croiser l'information. Pour ce faire les candidats devaient rédiger des commentaires, réaliser des représentations graphiques et mobiliser certaines de leurs connaissances (indicateurs statistiques tels que la moyenne, médiane, quintile...). Les candidats ont en général répondu aux questions avec détail, on peut regretter cependant que certains candidats ne dépassent pas le stade de la description linéaire des tableaux et aient du mal à extraire le message essentiel, croiser l'information d'une question à l'autre pour affiner leur compréhension du phénomène étudié ou à utiliser leur sens commun/connaissances annexes pour enrichir leur commentaire. Certains candidats se sont révélés, en revanche, très à l'aise sur cet exercice, pour lequel la qualité de la rédaction était un facteur important.

Le deuxième exercice était beaucoup plus calculatoire et demandait aux candidats de calculer, entre autres, des coefficients de corrélation, des variances et les coefficients d'une droite de régression. Il semble que cet exercice ait été plus difficile à appréhender pour l'ensemble des candidats, soit faute de temps, soit compte tenu de sa technicité. Beaucoup de candidats semblent avoir été déstabilisés par la manipulation de séries temporelles et très peu d'entre eux ont réussi à répondre à la question 7 pour laquelle il s'agissait simplement de calculer les coefficients d'une droite de régression. Pour certains candidats, la manipulation de séries temporelles semble exclusivement réservée aux techniques de désaisonnalisation. Les questions plus ouvertes ont permis à certains candidats de se différencier et de révéler leur capacité à mettre le sujet en perspective (notamment les questions 4 et 8 qui ne visaient pas à évaluer des connaissances au programme). Les premières questions

calculatoires auraient du assurer un minimum de points pour une majorité de candidats, pourtant, un nombre non négligeable d'entre eux ne maîtrisait pas ces formules.

Épreuve orale

Chaque sujet proposé à l'oral était composé d'une introduction avec une mise en contexte des données et de l'analyse qui allait ensuite être opérée ; d'un échantillon de données ; et/ou des tableaux éventuellement accompagnés de graphiques à commenter, permettant à la fois de tester la connaissance des notions au programme (désaisonnalisation, corrélation linéaire et droite de régression, calculs de moyenne, analyse d'une distribution) et de mesurer la capacité des candidats à interpréter les résultats, mener une réflexion et répondre de plus en plus précisément à une question posée initialement. En dépit de la conception des sujets visant à accompagner les candidats tout au long de la démarche scientifique (description des données, modélisation, interprétation des résultats), certains candidats ont eu du mal à prendre de la hauteur et à faire le lien entre les questions. Le contexte et l'objet du sujet devant leur être souvent rappelés.

Les notions et la mise en œuvre des formules ne sont pas maîtrisées par un quart voire un tiers des candidats. Certains candidats ne connaissent pas les formules, d'autres les connaissent mais peinent à les appliquer sur un exemple concret. Ces écueils peuvent être évités par une meilleure préparation ; cela permettrait à des candidats, démontrant une réflexion, une autonomie et des initiatives intéressantes, de ne pas être pénalisés par une mauvaise connaissance du cours.

Les questions ouvertes ont permis à certains candidats de se distinguer. Le jury a apprécié la bonne volonté de la plupart des candidats face à des sujets portant sur des domaines ou des données qu'ils n'avaient pas l'habitude de manipuler.

Comme énoncé dans les précédents rapports, le jury rappelle que cette épreuve sollicite chez les candidats une capacité à articuler les notions statistiques formalisées et une analyse de phénomènes socio-économiques. Il ne peut qu'inviter les candidats et leurs préparateurs à y consacrer du temps lors de la préparation, notamment par la lecture des publications grand public de l'INSEE (Insee Première ou dossier des Insee Références par exemple).